

Nombre de Conseillers
en exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **26**

Procurations : **6**

Nombre de conseillers
absents : **1**

OBJET :
**Demande de Subvention
au FEDER pour les
Aménagements
d'ensemble**

- N°10 -

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

SEANCE DU MERCREDI 22 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 22 février 2023 à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le
mercredi 15 février s'est réuni salle Tournilhac à la Mairie, sous la présidence
de Monsieur Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David
DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT,
Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Lisa
ASAR, Michel COMBRONDE, Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal
THIRIOUX-RAUCOURT, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Thierry
BARTHELEMY, Michelle MAGNOL, Eric BOUCOURT, Régine BEAL, Francis
ROUX, Yoann BENTEJAC, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et Philippe
BARRAU Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Michel COMBRONDE à Isabelle FUREGON,
Lisa ASAR à Claude GOUILLON-CHENOT,
Pepa CAENEN à Pascal THIRIOUX-RAUCOURT,
Christophe MANKA à Martine MUNOZ,
Serap ALP à Yoann BENTEJAC,
Farida LAID à Francis ROUX,

Etaient absents ou excusés :

Bétul SIMSEK

Secrétaire de séance :

Claire JOYEUX

DEMANDE DE SUBVENTION AU FEDER POUR LES AMENAGEMENTS D'ENSEMBLE

Dans la cadre des aménagements d'ensemble prévus dans le cadre du Nouveau Programme de Renouveau Urbain (NPRU), il est prévu de reprendre les espaces publics dans le prolongement du premier programme de renouvellement urbain afin de finaliser la « boucle » touristique du centre ancien. Les rues concernées sont le nord de la rue Conchette, les abords de Défi-mode rue de la Bienfaisance, les abords de Saint-Genès, la rue de la Coutellerie, la rue Mancel Chabot et la rue du Transvaal.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, en tant qu'autorité de gestion du Fonds Européen de développement régional (FEDER), a lancé un appel à projet : « Accompagner les territoires non-urbains fragiles d'Auvergne-Rhône-Alpes ».

L'opération des aménagements d'ensemble peut bénéficier de ces financements au titre de l'action « Améliorer, revitaliser l'espace public et favoriser la revitalisation des communes ». La date limite de dépôt de candidatures est le 3 mars 2023.

Le plan de financement de cette opération est le suivant :

Dépense (HT)		Recette	
Ingénierie	890 644,00 €	Région	2 357 527,00 €
Maître d'œuvre	787 920,00 €	ANRU	2 594 954,00 €
Honoraires concours maîtrise d'œuvre	35 450,00 €	Thiers Dore et Montagne	190 702,00 €
Maîtrise d'œuvre démolition Compagnons Bâisseurs	14 700,00 €	FEDER	2 026 814,00 €
Etude géotechnique	13 594,00 €	Autofinancement	1 792 499,00 €
Études topographiques	8 500,00 €		
Diagnostic amiante	6 546,00 €		
Détection des réseaux	8 889,00 €		
Relevés de caves	15 045,00 €		
Travaux - Stade APD	8 071 852,00 €		
Travaux aménagements	7 184 245,00 €		
Travaux démolition Banque Populaire	134 955,00 €		
Travaux démolition Compagnons Bâisseurs	150 000,00 €		
Désamiantage Compagnons Bâisseurs	10 000,00 €		
Travaux préparatoires fouilles	15 000,00 €		
Fouilles	500 000,00 €		
Acquisitions	77 652,00 €		
TOTAL	8 962 496,00 €	TOTAL	8 962 496,00 €

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :

- **Approuve** la sollicitation de subvention dans le cadre de l'appel à projet FEDER 2022 ;
- **Approuve** le plan de financement présenté ci-dessus ;
- **Autorise** le Maire à solliciter la subvention correspondante et à signer tout document relatif à la présente décision.

La secrétaire de séance,

Claire JOYEUX



Le Maire,




Stéphane RODIER